



PREFET DE SAONE ET LOIRE

PREFECTURE
DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau de la réglementation et de l'environnement

Mâcon, le 7 SEP. 2013

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Le Préfet de Saône-et-Loire

CHANGEMENT D'EXPLOITANT D'UN ETABLISSEMENT

VU le code de l'environnement, livre V, titre 1^{er},

VU, en date du 10 août 2015, la déclaration de la Société CARREFOUR SUPPLY CHAIN, demandant le transfert à son profit de l'autorisation délivrée à la Société LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES à Mâcon, ZAC de Sennecé les Macon par arrêté préfectoral n°06/2057/2-3 en date du 3 juillet 2006, complété par arrêté n° 08-04409 du 8 septembre 2008, modifié par arrêté n° 11-027744 du 6 juin 2011 et arrêté n° 2013259-0009 du 16 septembre 2013, concernant l'exploitation d'une plate-forme logistique, située sur le territoire de la commune de MACON, ZAC de Sennecé les Macon

DELIVRE RECEPISSE

à la Société CARREFOUR SUPPLY CHAIN de sa déclaration susvisée en lui rappelant qu'elle devra pour cette installation :

- observer strictement les prescriptions imposées au prédécesseur,
- se conformer à toutes celles qu'il serait reconnu utile de lui imposer par la suite, dans l'intérêt de la sécurité, de l'hygiène et de la santé publique.

Ces mêmes prescriptions ne peuvent, en aucun cas ni à aucune époque, faire obstacle à l'application obligatoire des dispositions édictées par le livre II du code du travail et des décrets subséquents pris en exécution dudit livre dans l'intérêt de l'hygiène et de la sécurité des travailleurs, ni être opposées aux mesures qui pourraient être régulièrement ordonnées dans ce but.

Une copie du présent récépissé sera affichée à la mairie de Mâcon, pendant une durée minimum d'un mois. Procès-verbal de l'accomplissement de cette formalité sera dressé par les soins du maire.

Copie du présent récépissé sera adressée à :

- M. le maire de Mâcon
- M. l'inspecteur des installations classées - Unité territoriale de Saône-et-Loire de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - 71000 MACON
- M. le directeur de la Société CARREFOUR SUPPLY CHAIN – ZAC de Sennecé les Mâcon, 71000 MACON

Le préfet,

Pour le Préfet,
Le Chef du Bureau d'Agence

Annie-Marie VILLEMIN